

**ROLLE-AUBONNE** Les déclarations fiscales à Rolle, c'est bientôt fini...

# Le bureau d'impôt fermera en mars

Par  
**Jocelyne Laurent**

Le bureau d'impôts de Rolle-Aubonne, situé à la rue du Temple 7 à Rolle, fermera le 29 mars prochain. Cette décision est dictée par la poursuite de l'adaptation de l'Administration cantonale des impôts (ACI) au découpage territorial et par sa modernisation informatique. Les centres de compétence régionaux seront renforcés, maintenant ainsi un lien de proxi-

mité avec l'ensemble des contribuables. Si le nombre de contribuables se monte à 14450, le nombre de dossiers réellement traités sur place est de 3886. Un peu plus de la moitié partira à l'Office d'impôts de Nyon (ceux de l'ancien district de Rolle) et le reste à Morges (ceux de l'ancien district d'Aubonne). L'ACI a tout mis en œuvre pour que chaque collaborateur ou collaboratrice retrouve une situation au sein de l'administration fiscale. Sur les sept personnes, cinq se dirigeront vers l'Office

d'impôts de Nyon (dont Jean-Claude Perret, responsable du bureau); une personne part en retraite. Ainsi, avec cette fermeture du bureau, la Police administrative et d'autres services intercommunaux pourront bénéficier des locaux de l'ancien office des impôts, comme l'a communiqué la Municipalité rolloise. Conséquence, les deux corps – gendarmerie et police administrative – ne cohabiteront plus. La gendarmerie restera dans ses murs, à la rue du Nord. ■



**Rue du Temple 7 à Rolle, une plaque à dévisser...**